ever been offered to a loyal man than had been offered by the hon, gentleman in the interests of his associates and the rebels. (Hear.) With respect to the Bill, he did not wish to discuss it from a party point of view. He believed it to be of great importance as constituting the initial measure for the Government of the great North-West country, and he hoped the hon. gentleman opposite would give every attention to the amendments that might be offered. For his part he should afford all the assistance in his power so as to give satisfaction to all classes of Her Majesty's subjects. (Hear.) He did not, however, consider it advisable to establish a permanent Government in the Territory at present, and would prefer to see a Governor of the Territory for a year or two who would be able to ascertain the desires and wishes of the inhabitants of the Territory as to the form of Government to be introduced. The House could then endeavour to meet their views; but in the present Bill they imposed upon the people a Government which they might not want. They had no reason to believe that it met with their consent, for there were others to be consulted besides Messrs. Ritchot, Scott and Black, and it would be far better that they should pass a Bill organizing a temporary Government, with a Council of members to be elected from regular electoral divisions, and that they should in the meantime govern the country, and should indicate to Parliament what form of Government they desired. (Hear.) There was one provision in the Bill which he thought very disastrous. The Province, as now proposed, included an area of a little over 13,000 square miles, of which 500 were water, and a great portion of pasture land, which was not fit for settlement, so that by taking one-half, they had 6,500 square miles left-taking the land held by the population, or that claimed by the Hudson's Bay Company, there would be left altogether 2,500,000 acres for settlement, and of that the Bill proposed to set apart 1,400,000 acres, leaving a million for settlers who were to go into the country. He was entirely opposed to the land policy of the Bill. His impression was that they had committed a great mistake in the land policy of the old Provinces, and he did trust that, in securing that new country, they would have been able to lay out the whole land for settlement and pour in it a tide of settlers who would open up the whole country. If that policy was adopted, there would be no need of a reservation at all, (cheers), though it was a question whether in the lands further west they should not put some reservation on the coal and iron mines. The agreement as to the confirmation of titles was that titles granted up to the 4th of March, 1869, should be confirmed, but why they should now, by the Bill, substitute for that date fourjamais fait pire affront à un homme loyal que celui qu'a proféré son honorable collègue, dans l'intérêt de ses collègues et des insurgés. (Bravo!) En ce qui concerne le projet de loi, il ne tient pas à en discuter dans un esprit partisan. Il lui accorde une grande importance, en ce qu'il représente la mesure initiale en vue d'un gouvernement du grand territoire du Nord-Ouest, et il espère que l'honorable député de l'Opposition accordera toute son attention aux amendements qui pourraient être présentés. Pour sa part, il devrait assurer toute l'aide qu'il est en son pouvoir d'apporter pour satisfaire les sujets de toutes classes de Sa Majesté. (Bravo!) Cependant, il ne juge pas souhaitable d'établir un gouvernement permanent dans le Territoire, à l'heure actuelle, et préfèrerait qu'un gouverneur du Territoire, nommé pour un an ou deux, soit en mesure de répondre aux désirs et aux aspirations des habitants du Territoire quant à la forme de gouvernement à établir. La Chambre pourrait alors essayer de répondre à leurs désirs, mais le projet de loi actuel leur impose un gouvernement dont ils ne veulent pas. Ils n'ont aucune raison de croire qu'ils pourraient l'accepter parce que d'autres personnes doivent être consultées, à part MM. Ritchot, Scott et Black. Il serait donc beaucoup mieux de passer une loi implantant un gouvernement temporaire, coiffé d'un Conseil dont les membres seraient élus par les habitants des circonscriptions électorales régulières, pour gouverner le Territoire entre-temps, et les habitants du Territoire devraient indiquer au Parlement quelle forme de gouvernement ils désirent. (Bravo!) Il est d'avis qu'une disposition du projet de loi est tout à fait désastreuse. La province, telle qu'elle est actuellement délimitée dans le projet de loi, comprend une région d'un peu plus de 13,000 milles carrés, dont 500 sont des cours d'eau et une grande partie, des pâturages ne convenant pas, par conséquent, à la colonisation; ainsi, si l'on en prend la moitié, il reste 6,500 milles carrés et si on compte les terres détenues par la population ou réclamées par la Compagnie de la baie d'Hudson, il reste en tout 2.500.000 acres à coloniser; de cette superficie, le projet de loi propose de réserver 1,400,000 acres, ce qui laisse un million d'acres aux colonisateurs éventuels du Territoire. Il s'oppose tout à fait à la politique d'utilisation des terres préconisée dans le projet de loi. Il a l'impression qu'on a commis une grave erreur dans l'établissement de la politique sur l'utilisation des terres des vieilles provinces, et il espère qu'en obtenant ce nouveau territoire, ils seront en mesure de destiner à la colonisation toute cette région et d'y installer un groupe de colons qui l'ouvriront en entier. Si cette politique est adoptée, il n'y aura pas lieu de réserver quoi que ce soit-(Applaudissements)-bien qu'on se demande si, pour